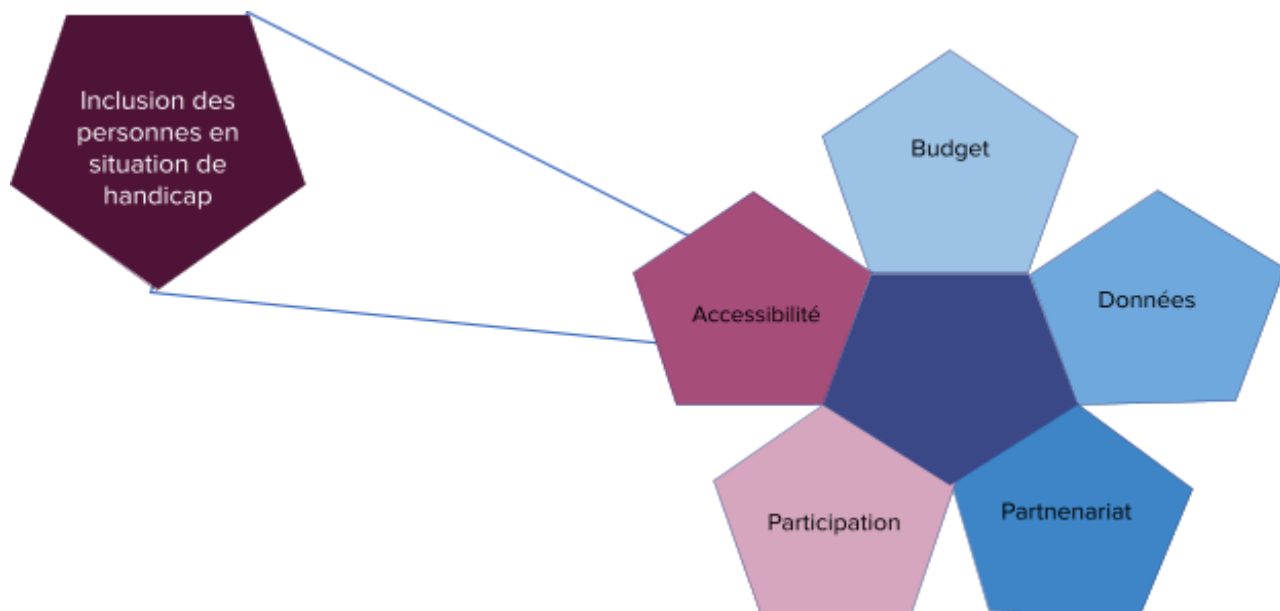


L'inclusion des femmes et des filles en situation de handicap dans les programmes de santé et d'égalité des genres

Guide d'accompagnement - Webinaire 1

PILIERS DE L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP¹

Ce document porte sur les piliers de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les programmes de développement et d'aide humanitaire. Il n'y a pas de hiérarchie entre les différents piliers. Ils sont tout aussi importants les uns que les autres et sont souvent interreliés.



Accessibilité

Lors de la planification et de la mise en œuvre des interventions et des infrastructures du projet, il est important de prévoir, de budgéter et d'appliquer, dans la mesure du possible, les principes de

¹ Adaptation de la formation d'Andrae K. et Coe S. Ressources et références fournies tout au long du document.

conception universelle². Cela permet de s'assurer que les interventions, activités, installations et événements sont accessibles à toutes et à tous, y compris les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les femmes enceintes et les enfants.

Voici des exemples d'accessibilité environnementale :

- a) Bâtiments, routes, transports et autres infrastructures intérieures et extérieures, y compris les écoles, les installations sportives, les logements, les établissements de santé et les milieux de travail
- b) Services d'information, de communication et autres, dont les services électroniques et les services d'urgence

Voici des exemples d'accessibilité comportementale :

- Ouverture à collaborer
- Comprendre les besoins uniques des personnes vivant avec divers types de déficiences
- Adapter les services et les comportements pour éliminer les obstacles

Les **accommodements raisonnables** s'appliquent généralement au cas par cas, souvent en réponse à un besoin individuel. Par exemple, quelqu'un pourrait demander une modification des lieux ou une forme de soutien dans des circonstances précises. Ils sont généralement mis en place pour **permettre à une personne de participer** pleinement (p. ex., le renforcement des capacités et la formation, les déplacements et les moyens de transport, les réunions, les consultations et les événements, les espaces de travail, ainsi que les aspects liés à la gestion des camps dans les contextes de personnes réfugiées ou déplacées).

Ils peuvent être **temporaires**, par exemple :

- Une rampe amovible
- Un logiciel de lecture d'écran
- Un·e interprète en langue des signes peut être requis pour un événement particulier ou tant qu'une personne malentendante a besoin de soutien

Ils peuvent également prendre la forme de changements **systemiques** qui profitent à un plus grand nombre de personnes, y compris les personnes en situation de handicap, et peuvent avoir ou non un impact sur les coûts. Par exemple :

- Des adaptations infrastructurelles, comme l'installation de rampes permanentes ou d'ascenseurs dans un bâtiment
- Des postes de travail ajustables, incluant des bureaux réglables et des chaises ergonomiques
- Un changement dans l'organisation du temps de travail :
 - Des horaires de travail flexibles
 - Des espaces calmes pour se reposer ou travailler au besoin

L'accessibilité et les accommodements raisonnables sont étroitement liés. Les normes en matière d'accessibilité peuvent être intégrées graduellement à travers des aménagements permanents, ce qui permet de répondre plus facilement à de futures demandes d'accommodements raisonnables.

Ressource supplémentaire :

² <https://www.un.org/development/desa/disabilities/convention-on-the-rights-of-persons-with-disabilities/article-2-definitions.html> et <https://universaldesign.ie/about-universal-design>

- Ce [guide complet](#), élaboré par CBM Global et l'Union mondiale des aveugles, offre un soutien pratique pour adopter une approche inclusive dans toute l'organisation. Il vise à appuyer la réalisation de sept engagements fondamentaux en matière d'accessibilité, couvrant les environnements bâtis, l'information et les communications, l'approvisionnement en biens et services, la formation et le renforcement des capacités, les programmes, les réunions et événements, ainsi que le recrutement et la gestion des ressources humaines.

Budget

Sans budget adéquat, l'inclusion est peu probable. L'inclusion des personnes en situation de handicap n'est pas nécessairement coûteuse, mais elle exige une planification et une budgétisation tout au long du cycle de projet, afin que les propositions de financement intègrent et justifient les ressources nécessaires. Le budget doit tenir compte de l'accessibilité et des accommodements raisonnables, non seulement pour favoriser la participation des personnes en situation de handicap, mais aussi pour permettre la collecte de données, établir des partenariats pertinents, renforcer les capacités de divers acteurs, et appuyer le personnel ainsi que les processus internes liés à l'inclusion. Même s'il peut être difficile d'estimer précisément les coûts associés, il est recommandé de consacrer environ 5 % du budget global du programme à cette fin.

Budget pour	Élément	Occasion
<p>Accommodements raisonnables et accessibilité</p> <p>Les accommodements raisonnables s'appliquent généralement au cas par cas, souvent en réponse à un besoin individuel. Ils sont nécessaires lorsque l'environnement n'est pas accessible. Ainsi, plus l'environnement est accessible, moins on a besoin de recourir aux accommodements raisonnables.</p>	Frais de transport des personnes en situation de handicap et de leurs accompagnateur-trices, le cas échéant	Réunions avec le gouvernement et d'autres partenaires
		Formations pour les personnes en situation de handicap
		Séances de sensibilisation menées par des personnes en situation de handicap
		Services de consultation
		Collecte de données
		Recrutement de personnes en situation de handicap pour le projet
	Interprètes en langue des signes	Réunions avec le gouvernement et d'autres partenaires
		Formations pour les personnes en situation de handicap
		Séances de sensibilisation menées par des personnes en situation de handicap
		Services de consultation
		Collecte de données
		Recrutement de personnes en situation de handicap pour le projet
Lieux accessibles	Réunions	
	Formation	
Matériel technique accessible	Matériel, y compris les diagrammes et autres éléments visuels, lisibles par un logiciel de lecture d'écran	

		Texte alternatif pour les photos et les éléments visuels
		Langage simple et inclusif
		Différents formats, par exemple, grandes impressions, versions facilement lisibles
	Événements en ligne accessibles	Sous-titrage, interprétation en langue des signes, traduction dans différentes langues
Activités ciblées	Événements de sensibilisation au handicap	Communautés et autres parties prenantes
	Réunions	Développement de partenariats
	Formation	Développement des capacités des OPH et des groupes d'entraide
Ressources humaines	Soutien aux activités, par exemple, audits d'accessibilité Responsable de l'inclusion des personnes en situation de handicap	Mis en œuvre par les OPH et les groupes d'entraide Expertise en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap pour le projet

Ressource supplémentaire :

- [UNHCR. Fiche conseil pour budgéter l'inclusion des personnes en situation de handicap](#)

Données

Les données sont essentielles pour refléter avec justesse les réalités des personnes en situation de handicap et pour influencer la prise de décision. La collecte de données de qualité est également une étape indispensable au suivi et à l'évaluation des programmes. En identifiant qui bénéficie des programmes et qui n'en bénéficie pas, les organisations peuvent adapter et améliorer les activités des projets pour qu'elles soient plus inclusives.

L'approche recommandée pour identifier les personnes en situation de handicap, recueillir des données quantitatives et les ventiler consiste à utiliser les [questions élaborées par le Groupe de Washington](#), qui sont fondées sur le modèle social du handicap.

Le Groupe de Washington propose différents ensembles de questions, allant d'un ensemble restreint de six questions à des questionnaires plus détaillés, notamment pour les enfants. Ces questions portent sur les difficultés que peuvent éprouver les personnes au quotidien. L'ensemble restreint, présenté dans le tableau ci-dessous, comprend trois éléments : (1) l'énoncé introductif; (2) six questions; et (3) un choix de quatre réponses pour chaque question.

Les questions suivantes portent sur les difficultés que vous pouvez éprouver dans le cadre de certaines activités en raison d'un PROBLÈME DE SANTÉ.		
Éprouvez-vous des difficultés à voir, même avec des lunettes?	<input type="checkbox"/> Non, pas du tout. <input type="checkbox"/> Oui, un peu.	<input type="checkbox"/> Oui, beaucoup. <input type="checkbox"/> Je ne vois rien du tout.
Éprouvez-vous des difficultés à entendre, même avec une prothèse auditive?	<input type="checkbox"/> Non, pas du tout. <input type="checkbox"/> Oui, un peu.	<input type="checkbox"/> Oui, beaucoup. <input type="checkbox"/> Je ne vois rien du tout.
Éprouvez-vous des difficultés à marcher ou à monter les escaliers?	<input type="checkbox"/> Non, pas du tout. <input type="checkbox"/> Oui, un peu.	<input type="checkbox"/> Oui, beaucoup. <input type="checkbox"/> Je ne vois rien du tout.
Éprouvez-vous des difficultés à vous rappeler certaines choses et à vous concentrer?	<input type="checkbox"/> Non, pas du tout. <input type="checkbox"/> Oui, un peu.	<input type="checkbox"/> Oui, beaucoup. <input type="checkbox"/> Je ne vois rien du tout.
Éprouvez-vous des difficultés à prendre soin de vous, à vous laver ou à vous habiller, par exemple?	<input type="checkbox"/> Non, pas du tout. <input type="checkbox"/> Oui, un peu.	<input type="checkbox"/> Oui, beaucoup. <input type="checkbox"/> Je ne vois rien du tout.
Éprouvez-vous des difficultés à communiquer dans votre langue habituelle (d'usage), à comprendre les autres ou à vous faire comprendre, par exemple?	<input type="checkbox"/> Non, pas du tout. <input type="checkbox"/> Oui, un peu.	<input type="checkbox"/> Oui, beaucoup. <input type="checkbox"/> Je ne vois rien du tout.

Ces questions peuvent être intégrées à divers processus et outils de collecte de données et utilisées à toutes les étapes du cycle de gestion de projet. Par exemple :

- Analyse des situations, des obstacles et des rapports de pouvoir.
- Enquêtes et évaluations de référence et de fin de projet/programme.
- Collecte régulière de données sur les services, pour vérifier s'ils atteignent les personnes en situation de handicap et adapter les interventions en fonction des analyses des obstacles et des rapports de pouvoir.

Prévalence et tendances observées

Combien de personnes sont en situation de handicap? Quelles sont leurs caractéristiques? Où résident-elles?
Utilisation de méthodes de collecte de données éprouvées, telles que les ensembles de questions du Groupe de Washington

Ventilation des indicateurs de résultats selon le handicap

Quels sont les écarts observés en matière de pauvreté, d'emploi, d'éducation, de santé, de protection sociale, etc.? Il est essentiel d'examiner ces inégalités à travers une approche intersectionnelle, en tenant compte du genre, de l'âge, du lieu de résidence, de l'origine ethnique et d'autres facteurs de discrimination croisée.

Obstacles à la participation?

Infrastructures et informations accessibles, attitudes, lois et institutions, coût des services, etc.

Soutien nécessaire pour favoriser l'inclusion

De quel type d'aide humaine, de dispositifs d'assistance, d'adaptation du domicile ou du lieu de travail les personnes ont-elles besoin pour assurer leur survie et promouvoir leur participation?

Ressources supplémentaires :

- [Using the Washington Group questions on disability data in development programs: A learning brief, 2023](#)
- [Comment poser les questions du Washington Group, 2018](#)
- [Measuring Using the Washington Group Questions – Easy Read version, 2018](#)

ANALYSE DE LA SITUATION ET INDICATEURS³

Tout sondage ou examen portant sur les connaissances, les attitudes et les pratiques en matière d'éducation, de santé, de SDR, de VFG ou d'autres domaines thématiques pertinents devraient également inclure des questions sur les éléments suivants :

1. **L'accessibilité** : les services sont-ils accessibles aux personnes en situation de handicap (accès physique, information accessible, communication adaptée ou alternative)?
2. **Les attitudes** : les filles, les garçons, les enfants non binaires, ainsi que les jeunes et les personnes âgées en situation de handicap sont-ils bien accueillis, soutenus pour participer et s'exprimer, et traités de façon équitable et respectueuse par rapport à leurs pairs n'ayant aucun handicap?
3. **Mise en place de mesures ciblées** : existe-t-il des politiques et des mécanismes qui visent à inclure de façon systématique les personnes en situation de handicap dans toute leur diversité, plutôt que de répondre ponctuellement au cas par cas lorsque la situation se présente?

Voici quelques exemples de questions adaptées :

Question originale

Quels sont les plans d'action, les politiques et les stratégies du gouvernement en matière de droits des femmes et d'égalité des genres?

Reformulation ou question de suivi qui tient compte des handicaps

- ✓ Quels sont les plans d'action, les politiques et les stratégies du gouvernement en matière de droits des femmes, et dans quelle mesure les femmes en situation de handicap y sont-elles incluses, par exemple au moyen d'articles spécifiques ou de références explicites à leur situation particulière?

Question de suivi

- ✓ Les budgets prévus pour la mise en œuvre de ces politiques, stratégies et plans d'action intègrent-ils des mesures d'accommodement raisonnable afin d'assurer l'inclusion des femmes ayant différents types de handicaps?

Question originale

Existe-t-il des espaces sûrs pour les femmes, où elles peuvent participer à des activités récréatives, recevoir du soutien psychosocial ou accéder à d'autres formes d'accompagnement?

Reformulation ou question de suivi qui tient compte des handicaps

- ✓ Existe-t-il des espaces sûrs pour les femmes, également accessibles aux femmes en situation de handicap, où elles peuvent participer à des activités récréatives, recevoir du soutien psychosocial ou accéder à d'autres formes d'accompagnement?

³ Adaptation des ressources de la formation d'Andrea K.

- ✓ [Ces activités sont-elles inclusives et adaptées pour permettre aux femmes vivant avec différents types de handicaps d'y participer?](#)
- ✓ [Les séances de soutien psychosocial sont-elles accessibles, notamment en offrant des modes de communication appropriés pour les femmes ayant une déficience auditive ou intellectuelle?](#)

Ressources supplémentaires :

- [UNICEF Guidelines for Disability Situation Analyses](#) :
- [FNUAP : Situational Analysis: Access to Sexual and Reproductive Health and Rights \(SRHR\) for Young Persons with Disabilities in East and Southern Africa.](#)

Tout comme des questions ciblées dans une analyse de la situation permettent de mieux comprendre la réalité des personnes en situation de handicap et de la comparer à celle d'autres groupes, les **indicateurs qui tiennent compte du handicap** sont essentiels pour assurer un suivi et une évaluation efficaces des activités et des résultats tout au long du cycle du projet. Si les indicateurs ne font pas explicitement référence à la ventilation des données selon le handicap, il est peu probable que les activités de suivi et d'évaluation recueillent de façon active et systématique des données sur les participant-es en situation de handicap. Il y a alors un risque important que ces personnes, leurs expériences et les effets (positifs ou négatifs) des interventions sur leur vie demeurent invisibles et non pris en compte. Voici quelques exemples d'indicateurs sur la VFF.

Indicateur original

Proportion de services de santé comptant au moins un-e prestataire formé-e pour prendre en charge et orienter les survivantes de VFF.

Indicateur qui tient compte des personnes en situation de handicap

- ✓ Proportion de services de santé comptant au moins un-e prestataire formé-e pour prendre en charge et orienter les survivantes de VFF **en situation de handicap**

Indicateur original

La proportion de cas de VFF ayant fait l'objet d'une enquête de police.

Indicateur qui tient compte des personnes en situation de handicap

- ✓ Proportion des cas de violence sexuelle ayant fait l'objet d'une enquête policière, **avec ventilation des données par handicap (ou type de déficience)** et par âge.

Indicateur original

Proportion de services de police appliquant un protocole national établi pour les plaintes liées à la VFF.

Indicateur qui tient compte des personnes en situation de handicap

- ✓ Proportion de services de police appliquant un protocole national établi pour les plaintes liées à la VFF, avec **ventilation des données par handicap (ou type de déficience)**.

Commentaire : S'il s'agit d'un programme mis en œuvre dans plusieurs pays, il peut être pertinent d'envisager un indicateur lié au degré d'inclusion des personnes en situation de handicap dans les protocoles nationaux. Par exemple : **nombre de pays dont les protocoles nationaux sur la VFF tiennent compte du handicap (ou explicitement incluent les femmes et les filles en situation de handicap)**.

Indicateur original

Nombre de refuges et de lignes d'aide téléphonique accessibles aux femmes et aux enfants.

Indicateur qui tient compte des personnes en situation de handicap

- ✓ Nombre de refuges et de lignes d'aide téléphonique accessibles aux femmes et aux enfants, qu'ils soient ou non en situation de handicap.

Ou :

- ✓ Nombre de refuges et de lignes d'aide téléphonique accessibles aux femmes et aux enfants, ventilés selon le type d'accessibilité offert en fonction des différentes déficiences.

Partenariats⁴

Guide sur les organisations de personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap ont été largement exclues des processus décisionnels. Leurs familles, leurs communautés, et même les organisations de développement, ont souvent pris des décisions à leur place, y compris lorsqu'elles touchaient directement leur vie. Cela peut concerner, par exemple, la décision d'aller en physiothérapie, de subir une intervention chirurgicale ou de fréquenter une école dite « spécialisée ».

Par conséquent, les personnes en situation de handicap participent rarement à la planification des initiatives de développement. Peu d'entre elles accèdent à des postes de leadership. Devant la situation, un mouvement de défense des droits des personnes en situation de handicap a vu le jour à l'échelle mondiale. Son objectif est de faire entendre leurs voix et de revendiquer une plus grande inclusion. Il prend différentes formes d'un pays à l'autre, mais souvent, on trouve des organisations nationales représentant les principaux types de déficiences, avec des comités ou des antennes locales dans les villes et les villages. Lorsque ce mouvement est bien établi, il peut exister une fédération ou une union nationale qui représente l'ensemble des personnes en situation de handicap dans les processus décisionnels à l'échelle du pays.

Chaque organisation a un rôle à jouer pour que les personnes en situation de handicap puissent réellement bénéficier des efforts de développement. Toutes peuvent contribuer à répondre aux besoins locaux. Cependant, les consultations sur l'inclusion devraient se faire directement auprès des personnes en situation de handicap, par l'entremise des organisations qui les représentent, comme les groupes d'entraide, les OPH ou des organismes nationaux et internationaux.

Organisations de personnes en situation de handicap (OPH)

- Des organisations formées par des personnes en situation de handicap.
- Sont dirigées et gérées par des personnes en situation de handicap.
- Peuvent représenter des personnes ayant un type de déficience en particulier.
- Là où le mouvement de défense des droits des personnes en situation de handicap n'est pas très fort, il se peut que seuls deux ou trois types de déficiences soient représentés.
- Certaines OPH nationales sont connues pour leurs activités de plaidoyer, comme l'Union nationale des personnes en situation de handicap en Ouganda (NUDIPU) et la Fédération des organisations de personnes en situation de handicap au Malawi (FEDOMA).
- Certaines d'entre elles sont représentées à l'échelle régionale et internationale, comme la Fédération sud-africaine des personnes en situation de handicap (SAFOD) et l'Alliance internationale des personnes en situation de handicap (IDA).

⁴ Adaptation de Coe S. et Wapling L. *Travelling Together*, World Vision International, 2022, et de la formation d'Andrae K. et Coe S.

- Bon nombre de ces organisations sont de petite taille, disposent de capacités limitées et se concentrent principalement sur les besoins immédiats de leurs membres. Cela s'explique en partie par les taux de pauvreté élevés et par le fait qu'elles sont souvent situées dans des pays où le soutien aux personnes en situation de handicap est historiquement faible.
- L'aspect le plus important des OPH est leur capacité à comprendre les besoins de leur milieu et à mobiliser les personnes en situation de handicap.
- Avec un soutien adéquat, les OPH sont des partenaires efficaces dans les programmes de développement communautaire, y compris dans des initiatives générales.

Groupes d'entraide

- Des groupes formés par des personnes en situation de handicap et/ou des proches aidant-es qui ne sont pas encore enregistrés en tant qu'OPH.
- Tendent à être plus fréquents dans les contextes ruraux ou semi-urbains, où les OPH ne sont pas encore présentes, ou parmi les groupes qui n'ont pas les ressources nécessaires pour procéder à un enregistrement officiel.
- Jouent un rôle important à l'échelle locale en regroupant les enfants et les adultes en situation de handicap, ainsi que leurs proches aidant-es.
- Offrent souvent un soutien social et peuvent être mobilisés pour fournir de l'aide en situation d'urgence.
- Constituent un lien important entre les personnes en situation de handicap et les programmes de développement communautaire ou de résilience aux catastrophes, et devraient être inclus dans les activités de cartographie.

ONG de défense des droits des personnes en situation de handicap

- Des organisations pour les personnes en situation de handicap.
- Parmi les grandes ONG internationales, on retrouve SightSavers, CBM, Humanité & Inclusion (anciennement Handicap International), Deaf Child Worldwide, Sense International, Leonard Cheshire Disability, Sue Ryder Care, AbleChild Africa et ADD International.
- Certaines d'entre elles se spécialisent sur un type de déficience, d'autres se consacrent davantage au renforcement des capacités des personnes en situation de handicap et des organisations qui les représentent.
- Plusieurs ONG nationales ciblent précisément les personnes en situation de handicap, par exemple, la Fondation ougandaise pour les personnes aveugles et l'Association des personnes atteintes de la lèpre en Angola.
- Comprennent des OBNL confessionnelles qui apportent leur soutien à des écoles et des classes spécialisées, à des centres de formation professionnelle ou à la production d'orthèses et de prothèses.
- Dans de nombreux cas, la priorité est de répondre aux besoins médicaux et de réadaptation des personnes en situation de handicap.
- Plusieurs d'entre elles s'orientent vers une approche fondée sur les droits. Le travail politique et les campagnes de sensibilisation menés par les grandes ONG sont souvent plus avancés dans ce parcours que leurs activités programmatiques. Cela s'explique notamment par l'histoire propre à chaque organisation et par la composition de leur base de soutien.

Partenariats : principes directeurs

Même si les capacités organisationnelles et le nombre d'OPH établies varient d'un pays à l'autre et au sein d'un même pays, il est important de chercher à établir des liens avec elles, qu'il s'agisse

d'organisations enregistrées ou de groupes d'entraide. Il est essentiel de faire la distinction entre les organisations **travaillant pour** les personnes en situation de handicap et celles **composées de** personnes en situation de handicap. Dans la mesure du possible, il convient de soutenir ces dernières afin de développer des partenariats mutuellement bénéfiques.

Par exemple, si vous adoptiez une approche à deux volets pour établir des partenariats avec les OPH, vous pourriez :

- a) collaborer avec un réseau ou un centre de coordination d'organisations, en le formant au renforcement des capacités afin qu'il puisse ensuite transmettre ces connaissances à ses organisations membres actives sur le terrain;
- b) travailler directement avec des organisations locales, qui ont souvent une connaissance concrète des besoins, des obstacles et des leviers de participation de leurs membres. Travailler avec ces organisations, c'est aussi reconnaître les ressources qu'elles consacrent à cette collaboration. Elles peuvent avoir besoin d'un soutien financier ou d'un appui pour renforcer leurs capacités en mobilisation de ressources, afin de pouvoir contribuer pleinement aux activités du projet.

Se préparer à établir un partenariat demande du temps, mais c'est essentiel pour établir et entretenir une relation de confiance et de collaboration efficace avec les partenaires. Dans le contexte humanitaire en particulier, préparer les partenaires avant qu'une urgence ne survienne peut faire toute la différence. Par exemple, pour que les OPH puissent réellement faire entendre leur voix dans le système des groupes sectoriels humanitaires, elles doivent comprendre son fonctionnement, ainsi que les cycles de financement du développement qui, bien souvent, fonctionnent selon des échéanciers plus courts. Les OPH doivent aussi savoir à quoi s'attendre en situation d'urgence, afin de pouvoir réagir rapidement. Cela suppose des échanges préalables et une négociation claire avec les organisations concernées.

Investir du temps pour mieux connaître les partenaires potentiels est une étape essentielle. Cela peut passer par une cartographie de l'espace civique et une analyse intersectionnelle des besoins précis des organisations en ce qui a trait à l'accès à l'information, à la langue et à la communication, ainsi qu'aux obstacles liés au genre, au handicap, à l'âge ou à d'autres identités qui peuvent influencer votre dynamique relationnelle avec ces organisations. Il peut aussi être nécessaire de discuter avec les personnes que ces organisations soutiennent, afin d'évaluer leur crédibilité, par exemple, lorsque les pratiques de l'organisation sont influencées par les normes et les pratiques sociales de la communauté locale. Cet aspect est particulièrement important lorsqu'on aborde des enjeux comme l'égalité des genres, la violence fondée sur le genre ou la maltraitance institutionnelle.

Établir une relation de confiance avec les organisations ou les groupes partenaires peut passer par un processus d'évaluation mutuelle des capacités, qui tient compte à la fois de ce que chaque partenaire peut apporter, et des ajustements possibles pour que votre organisation puisse réellement les appuyer. Plutôt que de rejeter un partenaire potentiel selon une approche « oui/non » fondée sur le risque, un processus de diligence raisonnable devrait permettre d'identifier ce dont le partenaire a besoin pour mettre en œuvre le projet, les défis potentiels (y compris les risques liés à la relation de partenariat, et non seulement au projet lui-même), ainsi que les mesures à prendre pour les atténuer.

Si l'on vise un soutien à long terme qui répond aux besoins de l'organisation partenaire, il peut être judicieux d'**adopter une approche progressive**. Il est souvent préférable de commencer par de petits projets, pour apprendre à collaborer, établir un dialogue, et tenir compte de l'accessibilité, que ce soit en matière de communication, de langue ou de matériel technique. Cela permet de mieux comprendre le fonctionnement de l'organisation et de cerner comment votre appui peut réellement lui être utile, avant de s'engager dans un partenariat plus ambitieux. C'est particulièrement vrai lorsqu'on travaille avec de

petites OPH ou des groupes d'entraide, qui se perçoivent d'abord comme faisant partie d'un mouvement social. Ces organisations de la base, quelle que soit leur forme, ne disposent pas toujours d'un statut légal ou de structures formelles comme c'est souvent le cas pour d'autres ONG. Cette souplesse leur permet de rester agiles et réactives face aux besoins de leurs membres. Dans ce contexte, le renforcement des capacités doit se faire en tenant compte des dynamiques de pouvoir. Il est essentiel de discuter avec les organisations ou les groupes concernés pour déterminer ce qui est réellement utile et acceptable pour toutes les parties.

Pour établir de véritables partenariats égaux, les programmes doivent investir du temps et offrir des formations afin que les personnes en situation de handicap disposent des compétences et des connaissances nécessaires pour participer à la conception, à l'analyse et à l'interprétation des données. Cela permet d'intégrer leurs préoccupations et leurs points de vue dans l'ensemble du processus.

Ressource supplémentaire :

- [Rapport de l'IDA sur la participation significative des OPH](#). Il présente les raisons de s'associer aux OPH et de favoriser leur participation, ainsi que six recommandations clés.

Participation⁵

Le terme « **participation significative** » est souvent utilisé, mais rarement bien défini. Il ne devrait pas se limiter à consulter les personnes en situation de handicap uniquement pour recueillir des informations sur leurs difficultés et leurs obstacles.

Les personnes en situation de handicap, en particulier les femmes et les filles, sont souvent exclues des processus de consultation, que ce soit de façon intentionnelle ou non. Pourtant, elles peuvent – et devraient – contribuer de manière significative à l'élaboration des stratégies dans tous les domaines d'intervention, à l'intégration de démarches inclusives dans les programmes, ainsi qu'au retour d'information et à l'évaluation des progrès réalisés (ou non).

- Veillez à ne pas regrouper les personnes en situation de handicap dans une seule catégorie, soit celle du « groupe vulnérable », car les expériences vécues varient selon qu'il s'agisse de filles, de garçons, de femmes, d'hommes ou de personnes non binaires.
- Cherchez à communiquer directement avec un large éventail d'OPH et de personnes en situation de handicap ainsi que leurs familles, afin d'explorer avec elles comment elles pourraient contribuer aux actions envisagées, que ce soit en tant que personnes engagées dans le plaidoyer à haut niveau, membres de groupes d'entraide ou d'OPH de proximité qui se concentrent sur les réalités du quotidien, ou jeunes souhaitant participer à des causes qui leur tiennent à cœur. La diversité des genres est très importante.
- Sachez que de nombreuses personnes en situation de handicap, en particulier les filles et les jeunes femmes, ont été confrontées à de faibles attentes à leur égard, et qu'elles peuvent avoir intériorisé ces perceptions. Il pourrait être nécessaire d'agir sur le manque d'estime de soi et de

⁵ Adaptation des ressources de la formation d'Andrea K.

confiance en soi en offrant des occasions concrètes, ainsi qu'un accompagnement adapté pour renforcer l'assurance et les compétences nécessaires à la participation.

- Dans la mesure du possible, inclure un large éventail de personnes en situation de handicap dans les activités de sensibilisation. Les organisations de personnes en situation de handicap, dont celles dirigées par des femmes, ainsi que les activistes en situation de handicap devraient mener les campagnes de sensibilisation et offrir des formations sur l'inclusion des personnes en situation de handicap, en intégrant une perspective de genre et d'âge, à l'intention des instances gouvernementales, des organismes non gouvernementaux, des communautés et du secteur privé. Elles peuvent contribuer à la formation des enquêteur·trices dans divers processus de collecte de données et/ou y participer directement en tant qu'enquêteur·trices ou animateur·trices. Leur participation devrait également être assurée dans les consultations communautaires, les évaluations rapides, l'éducation par les pairs et d'autres types d'activités.
- Évitez de ne créer que des événements ou des réunions séparés pour les personnes en situation de handicap, sauf lorsqu'il s'agit, par exemple, de travailler sur le renforcement de l'estime de soi. Veiller à ce que tous les événements soient accessibles et véritablement inclusifs.